



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
du Centre Socioculturel du Château
MARDI 31 MAI 2022 19h**

Votants

Foyers adhérents présents : ABDRAMANE SALEH ADOUM Faiza, BAH Marylin, BAH Thierno Souleymane, BELHASAINE Mimi, BESNIER Monique, BOULOT Stéphanie, BOUTET Violaine, BRIAND Marie-José, BRISON Mélanie, CHABOT Elisabeth, CHRETIEN Martine, COIRIER Nadine, COLLETTE Catherine, CORDELET-LHOMMET Christine, DIABY Aminata, DIABY Sounkamba, DJAFFAR Fatima, GUYOT SIONNEST Rémi, HERBRETEAU Didier, JIMENEZ Lidia, KERAMBLOC'H Hélène, LEHO Caroline, LEMASSON Coralie, LIVET Floriane, LONGUET Ariane, MESRI Dounia, MILLE Makara, MOHAMED ADAM Eman, PERGELINE Bertrand, PERCUHON Simone, RAHARISOA Malala, SADEK Foued, SALIMO Leila, SANKHON Makalé, SYLLAH MACIRE Katty, TAHRI Wafa, YOUSSEUF Chayla.

Associations adhérentes présentes : Air², les amis des enfants du monde, la CSF, Ville simplement, Voir avec les mains, FCPE Pauline Roland, Les Amis d'Abu Dis

Membres de droit : DAIRE-CHABOY Carole, adjointe au Maire, HERVOUET Annie, conseillère municipale, élue du quartier Château

Pouvoirs : BOUMEDINE Sanaa, BRAULT Yvonne, CHENU Michèle, Conseil syndical Rezé Château 1 & 2, FOUED Sadek, GUIHENEUF Andrée, HAMON Marie-Thérèse, MATLY Claude, NOGUES Michelle, PADIOLEAU Annick, VOYER Sylvie.

Soit 55 votants dont 11 pouvoirs.

Assistaient également (non votants) :

AIGROZ Gérard (Rezé Séniors), DE DIEGO-RUIZ Mathilde, (Ville de Rezé), TAILLANDIER Gwénaëlle (Ville de Rezé), FRESLON Alison, GILBERT Céline, LOIRAND Juliette, LUSTEAU Morgane, MANGERET Lucie (CSC Château)

I. Rapport moral

Mélanie Brison, présidente du CSC et Caroline Leho secrétaire procèdent à la lecture du rapport moral (*Pages 2 et 3 du document remis aux participants*).

Marie-José Briand précise que Madeleine Ginisty bénévole pendant de très nombreuses années est décédée à l'âge de 102 ans.

Qui sommes-nous ?

Wafa Tahri, vice-présidente, présente quelques chiffres clés concernant les adhérents et le bénévolat (*voir pages 8 à 12*).

II. Rapport financier

A. Synthèse du rapport financier

Dounia Mesri, trésorière, et Fatima Djaffar, trésorière adjointe, effectuent la présentation du rapport financier. Il est précisé que ce rapport s'appuie sur ceux de l'expert-comptable M. Priou du Cabinet Poussin qui a présenté son rapport au CA et qui est repris dans les documents des pages 38 à 45.

Comme l'année dernière, la santé financière de l'association est bonne.

Concernant les charges, c'est-à-dire les dépenses (graphique 2, page 36)

La principale dépense : ce sont les charges de personnel composées de :

- Les salaires des salariés associatifs
- Les dépenses facturées par la Ville pour les salaires des agents qu'elle met à disposition de l'association
- Les dépenses facturées pour nos prestataires réguliers d'activité de loisirs.

C'est 58% de nos dépenses au lieu de 55% en 2019. Il y a une augmentation importante de 97 749 € qui s'explique par le développement du projet, avec le recrutement de nouveaux salariés, notamment pour le projet cœur de quartier.

Ensuite, il y a les dépenses de fonctionnement qui représente 24% de nos dépenses, et qui sont également en augmentation de 32 300 € : achat de matériel, facture des intervenants ponctuels, communication, expert-comptable... Cette année, on a notamment dépensé plus pour le bus santé, la sonothèque nomade et les actions jeunesse.

Enfin, il y a le loyer facturé par la Ville qui représente 18% de nos dépenses, il représente moins en proportion dans nos dépenses en 2021, même s'il a augmenté de 5 724 €

Concernant **nos recettes**, (graphique 2, page 36)

- **La Ville de Rezé est notre principal financeur avec plus de 50% des recettes,**
- **Puis la CAF avec 27%**
- **Ensuite l'Etat avec 10%**

Nantes métropole, la conférence des financeurs et le conseil départemental nous versent des subventions au projet (7000 € pour Nantes métropole, 4800 € pour la conférence des financeurs, 3000 € pour le conseil départemental)¹

La participation financière des usagers a légèrement augmenté avec la reprise d'activité de loisirs mais représente peu dans nos recettes, car la majorité de nos activités sont gratuites ou soumises avec un tarif symbolique.

Le soutien de **la Ville de Rezé** s'élève à 369 548 € soit une augmentation de 8%. (tableau page 37)

Cette hausse s'explique par **une augmentation de la subvention de mise à disposition du personnel**. Il y a eu plus de personnel mis à disposition, car depuis juillet 2021, le poste de chargé d'accueil est occupé par un agent mis à disposition par la Ville.

¹ Une erreur s'était glissée dans le graphique 2 page 36 concernant le montant de subventions de ces trois financeurs lors de la première impression. Dans le document joint, les montants ont été corrigés et peuvent aussi se retrouver dans le tableau page 46.

La Ville a maintenu sa subvention de soutien aux salaires associatifs même si désormais nous n'avons plus la charge du poste d'accueil qui était en emploi aidé. Cela permet de couvrir désormais pleinement le coût de deux postes d'animateurs.

Il y a également **l'augmentation du loyer** (qui est couvert par une subvention équivalente)

En plus des subventions directes, la Ville valorise ce qu'on appelle **les charges supplétives**. C'est-à-dire les dépenses faites par la Ville mais qu'elle ne nous facture pas : l'agent qui assure la propreté de nos locaux, l'eau, l'électricité, le gaz, les petites réparations, le matériel informatique.... Le montant est de 92 428 €, en baisse de 6%

Le deuxième financeur est **la Caisse d'allocations familiales (CAF), pour un soutien s'élevant au total à 180 362€** (tableau page 37)²

Le soutien est **en augmentation de 35 %**, du fait de l'agrément pour le projet en cœur de quartier qui permet à la fois de recevoir une nouvelle prestation de service de 32 985 € mais également des fonds locaux « subvention centre social » supplémentaires pour 10 000 €

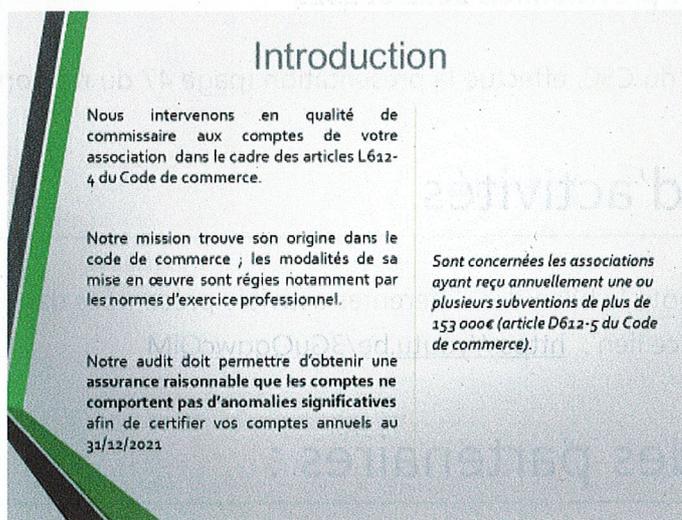
Le troisième financeur est **l'Etat**.

Son soutien total est stable si on inclut la subvention reçue via la fédération des centres sociaux pour le financement du vélo cargo de 8000 € dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Notre résultat est quasiment à l'équilibre avec un petit excédent de 478 €. Nos fonds propres sont donc stabilisés à 137 231 €.

B. Présentation des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Virginie Maupoux, collaboratrice du Cabinet Equivalences, représente ce soir Olivier Mocquard, commissaire aux comptes. Elle présente le rapport ci-dessous :



² Une erreur s'était glissée dans le tableau des subventions CAF page 37. Dans le document joint, les montants ont été corrigés et peuvent aussi se retrouver dans le tableau page 46.

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association «Centre Socioculturel du Château» clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Trois opinions possibles :

- Certification pure et simple ←
- Certification avec réserves
- Refus de certification

= confirmation de la confiance à apporter aux comptes annuels

Autres paragraphes du rapport

- Fondement de l'opinion :
 - Référentiel d'audit
 - Indépendance
- Justification des appréciations
- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels
- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Rapport spécial

Rapport spécial

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.



- Convention ?
- Relation (financière, juridique...) pouvant exister entre l'association et les membres de votre Conseil d'Administration

Rapport spécial

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L 612-5 du Code de Commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- ➔ Convention de financement entre la Ville de Rezé et votre Association
- ➔ Convention de prestations assurées par l'association AIR² pour votre structure : 976 € (charges)

C. Présentation des prévisionnels 2022 et 2023

Céline Gilbert, directrice du CSC, effectue la présentation (page 47 du rapport)

III. Rapport d'activités

Une vidéo résume en photo le bilan des différentes activités présentées dans le document (pages 13 à 35). Elle est visible sur ce lien : <https://youtu.be/3GuQqwcQIM>

IV. Paroles des partenaires :

Carole Daire-Chaboy, adjointe en charge de la vie associative et de la jeunesse, souligne les différentes missions et le rôle des CSC et tient à mettre en valeur tout particulièrement l'investissement des bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible et les remercie vivement.

Gérard Aigroz, président de Rezé Séniors se félicite du partenariat entre Rezé Séniors et le CSC, notamment pour l'action Liens Croisés. Nouvelle avancée pour la saison prochaine : l'adhésion de Rezé Séniors permettra une adhésion gratuite dans les 4 CSC de Rezé.

V. Renouvellement du conseil d'administration

Sont encore élus :

Collège habitants :

Mélanie Brison (Présidente), Wafa Tahri (vice-présidente), Caroline Leho (secrétaire), Dounia Mesri (Trésorière), Catherine Collette, Christine Cordelet-Lhommet, Didier Herbreteau, Hélène Kérambloc'h, Ahmed Sullivan Hanaie, Mehmet Yurtuppan

Collège personnes morales :

FCPE Pauline-Roland représentée par Rémi Guyot-Sionnest (secrétaire-adjoint)

Fatima Djaffar dont le mandat de 3 ans est terminé propose de se représenter.

Membres de droit ; Représentant.e.s Ville de Rezé désigné.e.s par le Conseil municipal.

Titulaires : Carole Daire-Chaboy, Annie Hervouet

Suppléant.e.s : Fabienne Deletang, Jean-Christophe Faës

Les nouveaux candidats sont :

- *Martine CHRETIEN*. Bénévole depuis cette année à l'accompagnement éducatif, elle a envie de connaître le fonctionnement plus global de l'association.
- *Thierno Souleymane BAH*. Il fréquente régulièrement les actions du CSC. Habitant les Mahaudières, il s'est récemment investi dans le collectif qui a mis en place une fête des voisins. Il a envie de poursuivre son investissement.

VI. Votes

55 votants dont 11 pouvoirs :

.Rapport moral 2021/2022 : 42 pour, 0 contre, 8 abstentions, 13 ne peut pas voter

.Rapport financier 2021 :

Approbation des Comptes annuels 2021 arrêtés par le CA : 54 pour, 0 contre, 1 abstention

Affectation du résultat 2021 au compte de report à nouveau : 54 pour, 0 contre, 1 abstention

Opération et actes de gestion accomplis et quitus au CA : 53 pour, 0 contre, 2 abstentions

.Budget prévisionnel 2022 et 2023 : 53 pour, 0 contre, 1 abstention, 1 ne peut pas voter

.Conseil d'administration :

BAH Thierno Souleymane : 55 pour, 0 contre, 0 abstention

CHRETIEN Martine : 55 pour, 0 contre, 0 abstention

DJAFFAR Fatima : 55 pour, 0 contre, 0 abstention

IV. Temps d'échanges

Afin de mieux se connaître, les participants sont invités à se lever et à se prêter à un jeu de questions :

- ❖ *Depuis combien de temps fréquentez-vous le CSC ? (classement par ordre d'ancienneté)*
- ❖ *Qu'est-ce que vous faites au CSC ? (se regrouper par thème)*
- ❖ *Quelles activités vous ne faites pas mais vous aimeriez faire au CSC ? (se regrouper par thème)*
- ❖ *Qui était au débat du 25 mars ? qui aurait voulu venir ? qui s'en moque ?*

Présentation de la suite du Débat, des deux thématiques de travail : les participants sont invités à partager une idée avec post-it sur ces thématiques.

Les adhérents sont invités à partager le verre de l'amitié à l'extérieur.

Fin de l'Assemblée générale ordinaire : 21h

Caroline Leho
Secrétaire



Mélanie Brison
Présidente

